



couperin.org

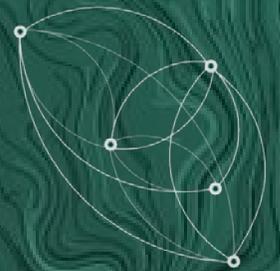
Consortium unifié des établissements universitaires
et de recherche pour l'accès aux publications numériques

L'accessibilité des produits numériques négociés par Couperin

Septembre 2023

Sommaire

- I. Introduction
- II. Définition et rappels juridiques
- III. Les référentiels
- IV. Des initiatives
- V. Les déclarations d'accessibilité
- VI. Des exemples
- VII. Les attendus dans la lettre d'accord Couperin



Introduction

GT Couperin constitué en avril 2022 :

Fabienne Fouché (Audencia Nantes, négociatrice Couperin)

Delphine Lescot (Université Le Havre Normandie, négociatrice Couperin)

Elsa Doublet (Université Lyon 3, référente Handicap Bibliothèque)

Rédaction d'un mémento à l'usage des négociateurs et négociatrices :

<https://www.couperin.org/negotiations/memento-accessibilite-couperin/>

Définition et rappels juridiques

Infographie de l'UE

Accessibilité = rendre les services de communication au public en ligne accessibles aux personnes handicapées :

Perceptibles / Utilisables / Compréhensibles / Robustes

Loi n°2005-102 du 11 février 2005

Décret n°2019-768 du 24 juillet 2019

Acte européen d'accessibilité concernant les produits et services → **une législation qui s'applique à partir du 28 juin 2025 et produit des exigences fonctionnelles**

Exemple : arrêté du 14 août 2023 relatif aux exigences d'accessibilité applicables aux livres numériques et logiciels spécialisés

Les référentiels

1 référentiel français : le [RGAA](#), version 4.1.2

1 référentiel international : le [WCAG 2](#) porté par le consortium World Wild Web (W3C) et le Web Accessibility Initiative (WAI)

D'autres référentiels nationaux :

- En Allemagne https://www.bitvtest.eu/bitv_test.html
- En Suède : <https://www.digg.se/>

Des initiatives

Plutôt en lecture publique :

[Baromètre de l'accessibilité numérique en lecture publique](#) à l'initiative du Ministère de la Culture → parution du 4ème baromètre en 2023, après ceux de 2014, 2016 et 2019

[Journée d'échanges 2022 sur l'accessibilité des ressources numériques](#) - Réseau CAREL

Dans l'ESR :

MESR → pas d'initiatives si ce n'est le projet [CAPA](#) en 2020 qui vise à répondre à la problématique de l'accessibilité des contenus pédagogiques.

COUPERIN : exiger la Déclaration d'accessibilité à tous les fournisseurs

La déclaration d'accessibilité

Une page web qui contient les informations suivantes :

Le niveau de conformité

- Totale / Partielle / Non Conforme

Le signalement des contenus non accessibles

Un plan d'actions pour la mise en conformité

Un dispositif d'assistance et/ou de contact

Accessible depuis la page d'accueil

[Attendus de la déclaration pour le RGAA](#)

[Modèle de déclaration pour le RGAA](#)

Des exemples

Taylor&Francis : <https://www.tandfonline.com/accessibility>

Retronews : <https://www.retronews.fr/content/declaration-daccessibilite>

Wiley : <https://onlinelibrary.wiley.com/accessibility> avec téléchargement du VPAT/ACR “Voluntary Product Accessibility Template”*

Open Editions : <https://www.openedition.org/21402> → page non conforme

Theses.fr : <https://abes.fr/pages-accessibilite/theses.html> → schéma pluriannuel de mise en accessibilité

Et beaucoup de sites français sans déclaration d’accessibilité : Universalis, Vocabulaire, Dalloz....

*VPAT = document normalisé, plus d’info : [ici](#)

Les attendus dans la lettre d'accord Couperin

Ligne 274 de la lettre d'accord :

quel est votre degré de conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité RGAA. Version 4.1 en fournissant une déclaration d'accessibilité.

<https://www.numerique.gouv.fr/publications/rgaa-accessibilite/documentation-rgaa/>

Ligne 275 de la lettre d'accord :

Pour les fournisseurs qui font le choix de se référer aux normes internationales en matière d'accessibilité numérique plutôt qu'au référentiel français, leurs contenus et services web pourront être évalués en s'appuyant sur les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG)



Consortium unifié des établissements universitaires
et de recherche pour l'accès aux publications numériques

Pour toutes questions ou si vous voulez rejoindre le
Groupe de Travail, n'hésitez pas :

gtaccessibilite@couperin.org